



Chalette  
sur-Loing

# CHALETTE

*Place commune*



OÙ VA L'ARGENT ?  
**DÉBAT D'ORIENTATION  
BUDGÉTAIRE LE 12 MARS**

# Pages 4 et 5

# MISSAK MANOUCHIAN

## LE COMBAT D'UN IMMIGRÉ POUR LA FRANCE

80 ans après son assassinat par l'Allemagne nazie, Missak Manouchian, résistant communiste d'origine arménienne, a été consacré puisque le Président Macron a souhaité honorer sa mémoire en faisant entrer sa dépouille au Panthéon le 21 février 2024. Il repose en ce haut lieu aux côtés de son épouse, Mélinée.

Arrivé en France en 1924, cet ouvrier menuisier était aussi un passionné de littérature. D'abord installé à Marseille, il rejoint Paris où il adhère au Parti communiste français en 1934. Il épouse Mélinée, elle aussi d'origine arménienne, en 1936.

Dès le début de la seconde guerre mondiale, en 1939, il est arrêté par l'armée allemande pour la simple raison d'être « communiste étranger » puis, en 1941, lors d'une rafle visant les communistes et les Russes blancs. Aussitôt libéré, il s'engage dans la Résistance au sein de la MOI (Main d'œuvre immigrée) puis intègre en 1943 les FTP-MOI (Francs-tireurs et Partisans – Main d'œuvre immigrée). D'abord combattant puis commissaire technique, il devient chef militaire des FTP-MOI.

Cette unité de la Résistance regroupe une soixantaine de combattants, tous de nationalités (on retrouve des Espagnols, Italiens, Bulgares, Hongrois, Arméniens, Polonais) et de religions diverses. Les FTP-MOI sont un des rares groupes de la Résistance à agir dans la capitale et ils mènent plusieurs actions entre août et septembre 1943, dont la plus spectaculaire est l'exécution du responsable en France du STO (Service du travail obligatoire).

Traqués par la police parisienne, Missak Manouchian et 22 membres de sa section que l'on appellera le « Groupe Manouchian » sont arrêtés le 16 novembre 1943. Mélinée, l'épouse de Missak, elle aussi résistante, a pu trouver refuge chez le couple Aznavourian (parents de Charles Aznavour).

Le procès du « Groupe Manouchian » s'ouvre le 15 février 1944 à Paris. Bien en amont du procès, la propagande allemande placarde dans tout Paris « L'affiche rouge » visant à faire passer ces héros de la Résistance pour des terroristes. Le verdict est sans appel : condamnation à mort.

C'est donc le 21 février 1944 que Missak Manouchian est fusillé au Fort du Mont-Valérien.

Avec l'entrée de Missak Manouchian au Panthéon, c'est tous les membres de son groupe qui sont honorés. On reconnaît par cet acte la bravoure d'hommes et de femmes qui, par amour pour la France et les valeurs qu'elle représentait, se sont battus pour la Liberté alors qu'ils étaient eux-mêmes des « étrangers ». Cela prouve bien qu'au-delà des nationalités, l'attachement à un territoire peut dépasser les situations administratives, n'en déplaise à ceux qui soutiennent les théories xénophobes et approuvent les lois, toujours plus anti-sociales, imaginées pour « lutter » contre l'immigration.

Chalette est d'autant plus concernée par cette entrée au Panthéon de Missak Manouchian que c'est dans la commune que deux rescapés de son groupe ont trouvé refuge, puisqu'ils ont été cachés pendant plusieurs semaines par un Chalettois domicilié rue Marlin.

**Franck Demaumont**  
maire de Chalette-sur-Loing

## Sommaire

### 3 Actualité

- Grands travaux rue Nelson-Mandela
- CAPROGA : une nouvelle voie ferrée
- Au revoir Flora Sanchez

### 4 Débat public

- Budget 2024 : où va votre argent ?

### 6 Service public

- Chalette pratique : les services à la population

### 7 Focus

- Parole de ... secrétaire médicale

### 8 Vie démocratique

- Assises de la ville  
Ce que veulent les Chalettois-es

### 10 Pêle-mêle

- Février en images

### 11 Sports et loisirs

- Collège Paul-Éluard : vers les JO à vélo !

### 12 Social

- Le PIMMS médiation de l'AME : un accompagnement complet
- Côté Agglo : le contrat de ville

### 13 Médiathèque

### 14 Libre expression

### 15 Histoire

- Groupe Manouchian : les réfugiés de la rue Marlin

### 16 À l'affiche



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing  
CS 10047  
45125 Chalette-sur-Loing cedex  
contact.communication@ville-chalette.fr  
Directeur de la publication : F. Demaumont  
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard  
Photos : Service com, freepik.com  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup  
Villemandeur



Suivez-nous sur les  
réseaux sociaux !

# GRANDS TRAVAUX RUE NELSON-MANDELA

Hommage

## AU REVOIR FLORA SANCHEZ



Le maire de Chalette, Franck Demaumont, a tenu à rendre hommage à son amie Flora Sanchez, lors de ses obsèques qui se sont tenues le 25 janvier dernier.

Résidant dans la rue des Cités de Saint-Gobain, elle avait recréé un peu de son Espagne natale avec son mari et ses filles.

Elle était présente à toutes les fêtes de Chalette pour offrir aux gens un instant de bonheur autour d'une paella. Elle faisait vivre les valeurs qu'elle partageait avec la commune : liberté, égalité et fraternité.

« Je perds une amie qui a su, à mon tour, m'accueillir à Chalette dans mes fonctions de maire », témoigne Franck Demaumont, « elle m'a toujours apporté son soutien, je ne l'oublie pas. Merci, Flora, pour tout ce que tu as fait pour les tiens et pour notre belle ville de Chalette ».



En mars 2023, l'Agglomération montargoise a fait part à la municipalité de Chalette de son souhait d'intervenir sur l'évacuation des eaux usées rue Mandela avec un projet de renforcement et de réhabilitation des eaux usées sur une portion allant de la rue Nelson-Mandela à la plaine Saint-Just. En effet, divers dysfonctionnements étaient récurrents, avec des canalisations inadéquates et un poste de relevage à Saint-Gobain très souvent saturé puisque ce site récupère aussi les eaux usées provenant de Corquilleroy et Pannes.

Les travaux réalisés en ce moment même vont permettre de revoir le dimensionnement du réseau et la création d'une noue pour récupérer les eaux de voirie, rue Mandela. Un cheminement

piétons-cycles va également être créé afin d'être raccordé à l'existant tout en conservant la végétalisation sur le haut du talus.



# CAPROGA UNE NOUVELLE VOIE FERRÉE

La Caproga (Coopérative agricole des producteurs du Gâtinais) se réjouit de la remise en état de la voie ferrée permettant à sa marchandise de circuler. Le but est de maintenir le transit des trains remplis de céréales pour les 10 prochaines années. La voie part de Montargis, et les trains vont soit en direction de Rouen, soit de l'Europe du nord. Le montant global du projet

s'élève à 4 162 000 €, dont un tiers est pris en charge par l'État, un tiers par la Région et un tiers par la coopérative. « Le but est de maintenir le trafic, pas de l'augmenter » assure Sébastien Marty, directeur de la Caproga, « le train est un moyen de transport intéressant puisqu'un seul train représente le volume de 40 camions ! ».



# BUDGET 2024

## OÙ VA VOTRE ARGENT ?



Le public était présent en nombre pour le débat d'orientation budgétaire 2023 placé sous le signe de l'austérité

## Le débat d'orientation budgétaire est un rendez-vous démocratique important

Comme chaque année, le mois de février rime avec budget. Ce budget de plus de 25 millions d'euros, qui est voté en avril, représente une étape cruciale dans la gestion de la Ville. La mairie élabore un plan financier détaillé pour répondre aux besoins de la commune et des habitants.

### Un processus en plusieurs étapes

Le processus débute par l'identification des priorités par l'équipe municipale. Les élus et le maire échangent sur les projets qui vont être à mener dans l'année en fonction des urgences et de la ligne politique. À Chalette, l'éducation, la solidarité et le dynamisme de la Ville représentent les points essentiels qui orientent les futures décisions de l'action municipale.

De leur côté, les services municipaux (Pôle scolaire, ressources humaines, culturel, etc.) collaborent pour définir leurs besoins et les ressources nécessaires à leur fonctionnement.

Ces échanges font émerger des budgets, au volume plus ou moins important, qui sont ensuite présentés au débat d'orientation budgétaire, prévu le 12 mars prochain, lors duquel votre participation est essentielle puisque la transparence est au cœur du processus de vote du budget d'une commune. Ce rendez-vous offre à tous la possibilité de

comprendre les choix financiers qui sont réalisés.

### Les gros budgets de la Ville

Les trois budgets les plus importants de la Ville sont ceux du Pôle scolaire, des Services techniques et du Pôle actions sociales et famille.

L'éducation représente la pierre angulaire de l'engagement que porte l'équipe municipale depuis 4 mandats déjà, avec des choix salués par les inspecteurs de l'Éducation nationale, notamment avec la construction d'un groupe scolaire par quartier. Cette construction et surtout l'entretien de ces bâtiments représentent une part très importante du budget de la mairie. Les élus font le pari de mettre à disposition des jeunes Chalettois des écoles équipées et modernes pour les accueillir et leur proposer une scolarité dans des conditions optimales.

### L'exemple du groupe scolaire Miriam-Makeba

Cette école est la dernière à avoir été construite. Elle a été présentée à la rentrée 2019.

Son coût net est de 9 millions d'euros, d'autant que peu de subventions sont possibles pour ce genre d'équipement.

Mais une fois le bâtiment sorti de terre, il est nécessaire de lui allouer une enveloppe d'une taille non négligeable. Et ceci est valable pour les 5 groupes scolaires du territoire chalettois.

Ainsi en 2022, le coût des charges obligatoires (électricité, eau, chauffage, entretien et réparation, etc.) pour les structures scolaires s'élève à près de 530 000 €, dont 135 000 pour les écoles maternelles et 395 000 pour les écoles élémentaires.

Viennent ensuite les charges pédagogiques. Si les professeurs sont payés par l'Éducation nationale durant leurs heures de cours, la municipalité prend en charge les frais de transport, les livres, les fournitures ou encore les sorties. Toujours en 2022, le montant de ces dépenses s'est élevé à 185 000 €, dont les deux tiers pour les groupes élémentaires.

Enfin, le poste le plus important, les charges de personnel qui prennent en compte notamment les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), le personnel des Services techniques ou encore administratif, atteint presque 1,8 million d'euros, dont plus d'un million pour les écoles maternelles.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les repas fournis par la cuisine centrale. Afin de se rendre compte des coûts dans leur globalité, l'encart ci-contre



## L'école, c'est 50 % du budget

vous propose un petit zoom sur le montant moyen par enfant d'une pause méridienne et d'un mercredi en accueil de loisirs, et ce qu'il reste à charge...

### Les Services techniques

Les Services techniques jouent un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie des habitants de Chalette en veillant à la propreté et à l'entretien des espaces publics. Ils assurent le maintien en bon état des voies et des espaces publics en utilisant divers équipements tels que véhicules, débroussailleuses et tondeuses, nécessitant l'utilisation de carburant. En 2023, les dépenses en carburant pour faire fonctionner ces engins ont atteint près de 70 000 €.

Ce sont également eux qui entretiennent les terrains de football dans la commune. Les coûts associés comprennent environ 3 000 € pour la fourniture et l'épandage de sable, plus de 10 000 € pour l'ensemencement et l'engraissement du gazon, ainsi que 5 000 € pour le système d'arrosage.

Cependant, l'amélioration du cadre de vie comprend également la gestion des espaces verts. Comptez environ 6 000 € pour fleurir les ronds-points à chaque saison. Les arbres sont élagués périodiquement afin de garantir la sécurité des riverains et des usagers. Récemment, il y a eu une intervention rue de la Fontaine ; celle-ci a coûté 18 000 €. Ces investissements démontrent l'engagement des Services techniques et de la municipalité envers la qualité de vie des résidents et la préservation de l'environnement communal.

### Le Centre communal d'action sociale

Le CCAS fait partie du Pôle actions sociales et famille (ASF), lequel regroupe plusieurs services municipaux qui

aident différentes franges de la population. Le CCAS reçoit une subvention de 230 000 € de la Ville, ce qui participe aux frais du personnel. Le Département participe à hauteur de 34 000 €, notamment pour le versement des RSA (Revenu de solidarité active).

Le CCAS est en mesure de vous apporter une assistance pour le règlement de vos factures, avec un budget alloué s'élevant à près de 25 000 €. Un poste de travailleur social lié à la précarité énergétique a été créé en 2023.

Le Pôle ASF gère également les résidences autonomies qui sont sur le territoire chalettois. Pour la résidence Louise-Michel, située dans le Bourg, la Ville règle une redevance à hauteur de 150 000 € au bailleur Valloire Habitat, sans compter les assurances qui s'élèvent à 1 500 €.

La résidence Jacques-Duclos, située à Vésines, fonctionne sur le même principe. Chalette verse une redevance de 235 000 € à Valloire Habitat. Comptez plus de 13 000 € pour l'eau et 3 500 € pour les repas festifs, sachant que le budget restauration de l'établissement s'élève à 73 000 €.

Au delà de ces résidences, la municipalité offre de nombreuses assistances aux personnes en situation de précarité ou aux personnes âgées. Le portage de repas à domicile représente un budget de 90 000 € ainsi que 11 000 € pour la location du véhicule réfrigérant.

Enfin, la mairie alloue un montant de 40 000 € pour les colis de Noël (gourmand, bien-être et bons restaurant).

## EN CHIFFRES COÛT MOYEN DES ACTIVITÉS EXTRA ET PÉRISCOLAIRES



### LA CANTINE : FACTURÉE 1 À 3 € COÛT MOYEN : 13,44 €

La pause méridienne, qui comprend la garde des enfants, le repas et l'animation, est facturée aux familles entre 1 et 3 €. Nous sommes loin du coût réel pour la Ville qui se chiffre en moyenne à 13,44 € par enfant (2 à 5 € de frais de personnel, 2,10 € de coût d'entretien des locaux, 6,52 € de coût de production d'un repas plus l'énergie, l'eau, le matériel...). C'est donc plus de 10 € par enfant que la collectivité prend chaque jour à sa charge.



### LA GARDERIE : FACTURÉE 1 À 1,65 € COÛT MOYEN : 4,67 €

L'accueil périscolaire du soir est facturé entre 0,95 et 1,65 € par enfant aux familles mais c'est presque 5 € par jour qu'il en coûte à la collectivité pour accueillir chaque enfant (3,50 € de frais de personnel plus l'énergie, l'eau, etc.)



### LE MERCREDI : FACTURÉ 1,85 À 12,75 € COÛT MOYEN : 47,51 €

L'accueil de loisirs du mercredi est facturé jusqu'à 12,75 € par enfant à une famille chalettoise mais avec plus de 30 € de frais de personnel, 6,52 € de repas et plus de 10 € de matériel et frais divers, il en coûte plus de 47 € par enfant à la Ville !

DÉBAT PUBLIC  
MARDI 12 MARS  
18h · Hôtel de ville

# CHALETTE PRATIQUE

## LES SERVICES À LA POPULATION



Christophe, Patricia, Cécile, Ghyslaine, Narimane, Jacqueline et Ryma à votre service !

L'accueil et les services à la population font partie du pôle Affaires générales, dont Pascale Tratnjek est la directrice.

La responsable des services à la population, Cécile Scandella-Farnault, encadre 7 agents. C'est également elle qui gère les affaires funéraires, le recensement annuel de la population, ou encore l'organisation des élections.

### Horaires des services à la population

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h30. Vous pouvez également joindre les agents au standard : 02.38.89.59.59, aux mêmes horaires. Vous accéderez alors à un accueil automatique qui vous redirigera vers le service que vous souhaitez contacter.

Il est possible de récupérer certains dossiers à l'accueil, notamment ceux pour les inscriptions scolaires et périscolaires, sans prendre rendez-vous avec le Service scolaire (il faudra toutefois le faire pour rendre les documents complétés).

Afin d'obtenir les dossiers de PACS (pacte civil de solidarité), mariages, changement de nom ou prénom, ou en-

core de recensement militaire, contactez l'accueil afin de convenir d'un rendez-vous.

Pour les passeports et les cartes d'identité, vous devez effectuer une pré-demande sur le site du gouvernement : <https://passeport.ants.gouv.fr>. Une fois cette démarche entamée, il faudra prendre rendez-vous avec la mairie, muni du numéro de la pré-demande.

### Missions de l'accueil et de l'état civil

Les agents d'accueil gèrent des missions transversales comme l'accueil physique ou téléphonique, la réception des colis et livraisons, ou encore la réservation des salles de réunions de la mairie. Toutefois, chaque agent a sa spécificité.

Jacqueline est officier d'état civil. Elle est chargée de traiter les naissances, les décès, les reconnaissances de parentalité ou encore les changements de noms ou prénoms. Vous pouvez la contacter au 02.38.89.59.56.

Patricia est également officier d'état civil et elle s'occupe des mariages et du recensement citoyen (obligatoire dès 16 ans afin de participer à la Journée défense citoyenneté, JDC). Vous pouvez la joindre au 02.38.89.59.52.

Narimane est chargée de traiter les dossiers de passeport et carte nationale d'identité (CNI). Elle est en binôme avec Ryma sur ce poste. Elle s'occupe également des PACS. Vous pouvez la joindre au 02.38.89.59.50.

Ryma est votre agent d'accueil et est en binôme avec Narimane aux passeports et aux CNI. Elle a en charge le traitement des dossiers de demande de regroupements familiaux. Vous pouvez la joindre au 02.38.89.59.59.

Ghyslaine est un agent polyvalent, chargée de traiter le courrier de l'état civil, mais elle a également quelques missions en lingerie dans les écoles deux jours par semaine.

Christophe est agent technique aux cimetières et a un bureau dans les deux sites de la Ville. Il gère une partie de l'administratif (notamment l'achat ou le renouvellement de concession), mais aussi la partie technique de l'occupation des terrains. Il assiste également aux inhumations et exhumations. Il entretient les inter-tombes. Nous vous rappelons que l'entretien des concessions est à la charge de ceux qui en sont concessionnaires.

## PAROLE DE... SECRÉTAIRE MÉDICALE



### La secrétaire médicale fait le lien entre le médecin et ses patients

Christelle est secrétaire médicale au Centre municipal de santé (CMS) de Chalette. Titulaire d'un Bac+2 en NRC (Négociation relation client), elle exerce ce métier depuis près de 15 ans.

#### CPC - C'est quoi une secrétaire médicale ?

Une secrétaire médicale, c'est la personne qui fait le lien entre le médecin et les patients. Au CMS nous sommes quatre, dont une est secrétaire au dentaire. C'est une chance pour les gens d'avoir un secrétariat présentiel, ça favorise une proximité avec le patient. Bien sûr on prend des rendez-vous, mais il y a un nombre très important de tâches qui sont réalisées en parallèle dont les personnes n'ont pas vraiment conscience. Il y a déjà un travail en amont de préparation des salles avant l'arrivée des médecins, la gestion des dossiers et des feuilles de soin, sans oublier la comptabilité ou encore la gestion des plannings et tout ce que ça engendre lorsqu'un médecin est malade. On entretient également une collaboration avec les secrétariats des autres structures, par exemple avec ceux des médecins spécialistes ou les laboratoires. Bref, tout un ensemble de missions qui sont invisibles à l'œil des patients.

#### CPC - Quel est votre rôle de secrétaire médicale par rapport aux médecins ?

Il est important de savoir qu'on agit toujours avec l'aval du médecin. Nous avons de nombreuses réunions lors desquelles nous échangeons sur les proto-

coles à suivre ; les décisions de refus ne sont pas les nôtres. Les médecins se reposent sur les secrétaires médicales avec une pleine confiance et nous sommes toutes tenues au secret médical. On n'est pas médecin mais on a de l'expérience sur laquelle on peut s'appuyer. Quand on a un doute sur une situation, on demande systématiquement aux médecins pour être certaines de l'urgence d'une situation. C'est notamment le cas pendant les périodes de pic épidémique comme en ce moment avec la grippe. Dans la santé on ne peut pas faire de favoritisme. Par exemple, moi-même j'habite à Chalette, je travaille au CMS depuis quatre ans, je ne suis même pas soignée ici !

#### CPC - Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous devez faire face ?

Parfois, les patients qui appellent prennent mal le fait que nous questionnions la nature de leurs symptômes, depuis combien de temps ils les ont, mais il faut savoir que c'est essentiel pour juger de l'urgence d'une situation ! Le CMS, ce n'est pas un centre d'urgence. On peut, lors des créneaux prévus pour cela, accueillir des patients pour des urgences, mais il faut appeler dès 8h30 et ce n'est pas certain qu'il y ait de la place. Il ne faut pas oublier qu'il y a la CPTS\* Gâtinais-Montargois qui peut vous recevoir ! Nous essayons de faire notre maximum. C'est difficile de faire toutes nos missions quand on a cinq lignes téléphoniques qui sonnent simultanément. On a parfois jusqu'à 100 appels

en une seule matinée. Le plus important, c'est de comprendre que nous aussi on est humain ! Parfois, on me dit que je ne suis pas assez dans l'écoute mais je ne peux pas faire autrement, il faut trouver un équilibre entre rapidité et efficacité. Je n'ai pas encore raccroché avec un patient qu'une autre ligne sonne : du temps donné à l'un, c'est du temps pris à l'autre.

\* Communauté professionnelle territoriale de santé

### À noter

#### URGENCES PENSEZ CPTS !

Le Centre municipal de santé n'est pas un centre d'urgence, seuls les patients qui ont leur médecin au CMS peuvent appeler dès 8h30 pour obtenir un créneau d'urgence. Pour les autres, c'est sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) qu'il faut prendre rendez-vous.

Si vous êtes dans une situation urgente (enfant malade, besoin d'un traitement) **ayez le réflexe CPTS** (Communauté professionnelle territoriale de santé) !

Pour cela, un seul numéro :  
**02 18 12 14 47**

Les demandes d'urgence sont prises le matin vers 8h30, il n'est pas possible de prendre rendez-vous la veille pour le lendemain.

## ASSISES DE LA VILLE

# LA RESTITUTION : CE QUE VEULENT LES CHALETTOIS·ES



Le maire, Franck Demaumont, avec un groupe de travail citoyen, a présenté le bilan des Assises de la Ville lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier

Tout au long de l'année 2023, vous avez été consultés par l'équipe municipale lors des Assises de mi-mandat. Organisés par l'équipe municipale, des temps d'échanges via différents supports et rencontres vous ont été proposés et vous avez su nous faire part de vos principales préoccupations. En décembre et janvier, le groupe de travail citoyen s'est réuni pour préparer la restitution qui allait être proposée. Ceux qui le souhaitaient ont même pris la parole lors de l'évènement. Ainsi, les résultats de ces concertations ont été restitués par le maire, le directeur général des services et deux habitantes, lors des vœux à la population le 27 janvier dernier. Retour sur ces conclusions qui ont servi de base pour les projets à venir d'ici la fin du mandat.

### Les résultats du questionnaire

Dans un premier temps, vous avez toutes et tous été sollicité-e-s pour répondre à un questionnaire qui a été diffusé dans le magazine municipal. Les questions qui le composaient portaient sur des sujets divers tels que votre appréciation et usage des services municipaux, les axes d'amélioration du territoire ou encore sur la façon dont vous

souhaitiez être impliqués dans la vie politique locale.

Les graphiques ci-contre vous donnent quelques chiffres qui résultent de cette consultation.

### Les ateliers participatifs

Des cafés citoyens ont été organisés dans les 5 quartiers, d'octobre à novembre.

Lors de ces ateliers, vous avez échangé entre vous afin de déterminer de grands axes d'amélioration nécessaires dans différents thématiques comme le cadre de vie, la sécurité ou encore la santé. Vous vous êtes entendus sur la plupart des thèmes, et nous avons retrouvé de nombreux projets communs aux différents quartiers.

### Mise en place de la vidéoprotection

Vous rencontrez des nuisances, notamment des excès de vitesse et des incivilités. Vous souhaitez pouvoir être rassurés par la présence d'un dispositif qui pourrait être un outil d'appui pour la police en cas de dégradations. Vous avez également déploré la présence de

dealers sur certains sites près de vos habitations. La vidéoprotection représenterait pour vous un moyen de vous sentir plus tranquille dans votre vie quotidienne.

### Amélioration de la place Jean-Jaurès

C'est un point géographique important et vous souhaitez qu'il soit mis en valeur afin de devenir un véritable espace de rencontres où se retrouver. Vous avez imaginé une terrasse de bar, de quoi s'asseoir, une végétalisation plus dense dans ce centre du Bourg de Chalette.

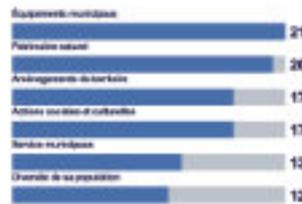
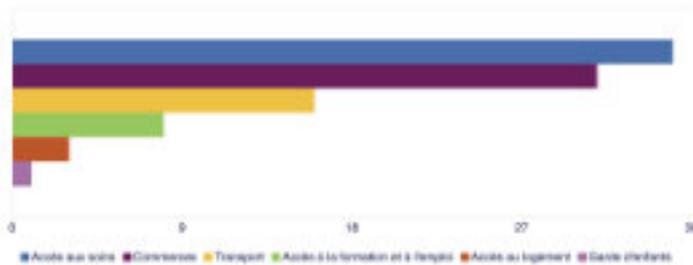
### D'avantage de médecins

Cette problématique de l'accès aux soins est arrivée en premier lors du classement des difficultés que vous rencontrez sur le territoire chalettois. Vous avez souvent exprimé votre incompréhension face au fait que vous ne soyez pas prioritaire sur la liste des patients alors que le Centre municipal de santé est situé à Chalette. Les secrétaires médicales et les médecins n'ont pas le droit de faire de favoritisme, les habitants de toutes les communes doivent être sur



Ces Assises ont permis de prioriser les dossiers sur lesquels l'équipe municipale va travailler durant la suite du mandat.

### Les difficultés rencontrées par les habitant·e·s chalettois·es



**Les atouts du territoire**

**21%**

d'entre vous pense et que les équipements existants sont l'atout principal de la ville.

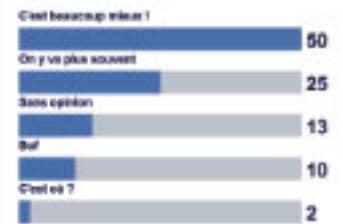
### Que pensez-vous des mesures de sobriété énergétique ?



**Que pensez-vous des aménagements de la rue du Gué-aux-biches ?**

**75%**

d'entre vous pensent que c'est beaucoup mieux et/ou y sont plus sûrs.



un pied d'égalité. La municipalité a cependant entendu vos préoccupations.

### Plus de pistes cyclables

Elles représentent un tournant dans nos modes de mobilité qui se veulent davantage écologiques. Là encore vous avez été nombreux, à travers le questionnaire ou lors des ateliers participatifs, à exprimer votre souhait de pouvoir profiter de ce type d'aménagements, que ce soit à des fins de loisirs ou des trajets domicile-travail.

### Les projets pour la fin du mandat

Après de nombreux échanges et débats entre les élus de la majorité, 4 projets principaux ont été sélectionnés pour répondre au mieux à vos propositions d'amélioration du territoire chalettois. Ces projets vont, pour certains, être étudiés avec l'aide d'un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) pour être conseillés sur les objectifs, la réalisation et le chiffrage de chacun d'entre eux.

**Étude du dispositif de la vidéoprotection :** comme présenté dans le numéro du magazine précédent (n°156 de fé-

vrier), lors du premier conseil municipal de l'année 2024 les élus ont voté à la majorité pour l'entrée dans la phase 2 de l'étude du projet : chercher un AMO pour connaître la faisabilité de celui-ci. Cette étape fait suite à celle durant laquelle le groupe de travail constitué a pu visiter des centres de surveillance urbains et rencontrer des personnes qui travaillent dans ce type de dispositif.

#### L'aménagement de l'avenue

**Jean-Jaurès :** comme vous l'avez très souvent souligné lors de vos temps d'échange, la place Jean-Jaurès est le cœur du Bourg. Afin de créer un projet plus global et moderne, les élus ont fait le choix de retravailler toute l'avenue éponyme, qui représente l'entrée nord de la ville. Le projet est de revégétaliser l'espace mais aussi prévoir des pistes cyclables afin de fluidifier et assurer la sécurité des usagers qui choisissent le vélo pour se déplacer.

#### Agrandissement du Centre municipal de santé :

bien que le domaine de la santé ne soit pas une compétence de la commune mais de l'État, la municipalité ne peut se résoudre à se dédouaner sans offrir une solution viable et pérenne à ceux, toujours plus nombreux, qui sont affectés par les conséquences

du désert médical résultant de la mauvaise gestion des politiques consécutives. Il est donc prévu, dans la friche laissée par l'ancienne école du Bourg, de bâtir un nouveau centre municipal de santé, plus grand et mieux pensé, afin d'accueillir davantage de médecins généralistes mais aussi d'autres spécialités comme la dermatologie.

**Un complexe footballistique :** aujourd'hui à Chalette, il y a 3 terrains de football différents, mais le coût et les moyens nécessaires à l'entretien de ces espaces pour une municipalité s'avère trop important. Nous avons été interpellés, notamment à Vésines, par les familles qui déplorent l'état du terrain. Il a donc été décidé d'étudier la faisabilité d'un projet de complexe footballistique qui permettrait à tous les habitants de venir pratiquer le ballon rond, et ainsi offrir un site unique où accueillir les compétitions.

Ces Assises de mi-mandat 2023 ont été une réussite grâce à la participation de tous, tant les équipes municipales que vous, citoyens chalettois. Les projets qui en sont sortis vont permettre à toutes et tous d'en profiter et d'apprécier leur vie à Chalette. Merci !

# FÉVRIER EN IMAGES



## JOURNÉE D'ACTION COLLÈGE MORT À PICASSO

Journée morte au collège Pablo-Picasso le 13 février : la totalité des enseignants était en grève pour protester contre le manque de moyens et le manque de remplaçants, soutenus par les parents d'élèves et les élu-e-s chalettois-es



## PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Comme chaque année, la police municipale fait le tour des classes des écoles primaires de Chalette pour éduquer les enfants à la sécurité routière



## RÉHABILITATION IMMEUBLES DE LA FOLIE

Lors d'une réunion publique, Valloire Habitat a présenté le projet de réhabilitation des 60 logements de la résidence Primevère à Vésines



## LE SEMURPA SUR SCÈNE AU HANGAR



L'atelier théâtre du SEMURPA a fait salle comble les 3 et 4 février pour les représentations du spectacle « Une inauguration spectaculaire » au Hangar



## COMMÉMORATION CHARONNE • 8 FÉVRIER 1962

À l'initiative de l'ARAC, honneur a été rendu aux neuf militant-e-s assassin-e-s par la police du préfet Papon lors de la manifestation contre l'OAS et la guerre d'Algérie le 8 février 1962



Les élu-e-s chalettois-es ont déposé une garbe en mémoire des victimes

# COLLÈGE PAUL-ÉLUARD VERS LES JO À VÉLO !



L'association sportive du collège Paul-Éluard de Chalette s'est fixé comme objectif de parcourir les sites olympiques et découvrir Paris en juin prochain, et assister à des épreuves des Jeux paralympiques en septembre. Ce projet porté par Julien Joyeux, professeur d'EPS\*, et la principale du collège, Florence Bailloux, est né de différents besoins comme l'explique Julien Joyeux : « Créer de nouvelles activités au sein de l'établissement, combler la sédentarité grandissante des élèves, les éduquer à un mode plus éco-responsable, moins jeter ou encore faire en sorte qu'ils circulent de manière plus juste sur la route car, précise-t-il, on s'est aperçu qu'ils s'y comportaient souvent de manière peu orthodoxe. »

Une quarantaine d'élèves de l'option « sport santé solidarité » et donc de l'association sportive du collège sont concernés. Mais avant de pouvoir découvrir la capitale et se rendre aux Jeux paralympiques, plusieurs étapes sont à mener. La première, c'est la récupération des vélos, des VTT de taille S, M ou L, mais aussi des pièces de rechange, pneus, chambres à air, chaînes, câbles, freins, bombes anti-crevaisson, casques, ou encore tout ce qu'il faut pour l'éclairage, et même une remorque, le tout en dons, si possible. Seconde étape, la réparation des VTT qui auront été donnés ; pour cela, un atelier sera créé et les réparations se feront avec l'aide

d'adultes de l'établissement et de partenaires associatifs.

## La bonne échappée

Place ensuite au test du matériel et aux entraînements. Pour les entraînements, les élèves de 6e, 5e et 4e de l'option « sport, santé, solidarité » se sont penchés sur la planification et l'organisation de plusieurs sorties, notamment une journée test de 70 km. Pour cela, les élèves participeront à l'édition 2024 de « La bonne échappée ». Cette épreuve est un Tour de France en quinze étapes entre Brest et Paris, réservé aux ados, et justement l'une des étapes passera dans le Loiret le 28 mai prochain. Ce jour-là, les collégiens se rendront en car à Orléans pour participer à l'étape du jour, Orléans-Montargis.

## Objectif : les JO paralympiques

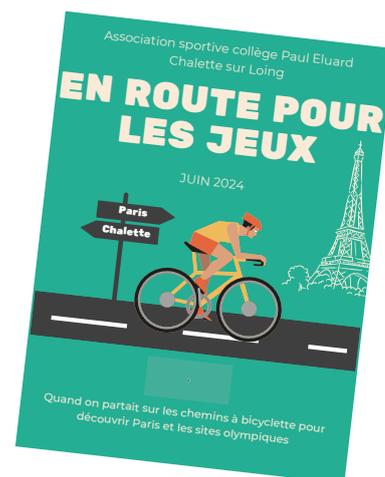
La finalité de tout cela, c'est donc pour les participants la découverte de Paris et des sites olympiques et paralympiques. Pour les dons de matériel, VTT ou autres, il est conseillé de prendre rendez-vous à l'adresse mail suivante : [actives.montargis@gmail.com](mailto:actives.montargis@gmail.com).

Et pour ce qui est des jeux, le collège s'est vu attribuer 36 places pour les épreuves paralympiques du 6 sep-

tembre, des places qui seront attribuées en priorité aux élèves ayant participé au projet et qui sont licenciés à l'association sportive du collège.

Une cagnotte a également été ouverte sur le site « Trousse à projet » (il suffit de taper Chalette-sur-Loing dans le moteur de recherche) pour aider à acquérir les pièces nécessaires à la réparation des vélos qui pourraient manquer, suite aux dons, et à couvrir les frais logistiques liés au séjour, tels que l'hébergement, la restauration et la location d'un véhicule suiveur, entre autres. Certains fonds collectés seront également alloués au financement du transport de retour.

\* Éducation physique et sportive.



# LE PIMMS MÉDIATION DE L'ÂME

## UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET



- **Pimms médiation**  
26, rue de la Pontonnerie  
45200 Montargis  
02 38 07 30 72



Le Pimms\* médiation de l'ÂME\*\* qui fêtera ses 10 ans cette année est implanté dans le quartier prioritaire du Plateau, à la jonction des communes de Chalette, Montargis et Villemandeur.

### Le Pimms médiation de l'ÂME

Bien qu'il y ait une centaine de Pimms à l'échelle nationale qui accompagne près d'un million de personnes, le Pimms de l'ÂME est le seul dans le Loiret. Il regroupe 7 salariés : 4 médiatrices sociales, 1 conseiller numérique, 1 coordinatrice animatrice et 1 directrice.

« Nous sommes porteurs du label France Services, qui permet à chacun d'accéder aux services publics en moins de 30 minutes de son domicile, et Point Conseil

Budget » précise Sophie Luret, directrice. « Nous accompagnons environ 10 000 usagers chaque année, sachant que 90 % viennent des 4 villes les plus importantes de l'Agglomération ».

### Les missions du PIMMS

Le Pimms a deux missions principales : « l'accès des populations aux services publics et aux droits sociaux, en informant, en conseillant, en orientant et en accompagnant » explique Sophie, « mais aussi la création d'emploi et la professionnalisation des salariés ». Les services du Pimms sont gratuits et dans le cadre d'un accueil inconditionnel, tout le monde peut s'y rendre !

### les compétences du pimms

Le Pimms vous propose :

- un accompagnement aux démarches administratives et accès aux droits, bien souvent de manière dématérialisée,
- un accompagnement dans l'univers du numérique,
- une maison pédagogique qui traite la thématique du logement et des écogestes.

Pour mieux vous accompagner, les ateliers et accompagnements proposés sont sur rendez-vous.

\* Point d'information médiation multi services.

\*\* Agglomération montargoise et rives du Loing.

## CÔTÉ AGGLO

# LE CONTRAT DE VILLE

### Un contrat de ville, c'est quoi ?

Un contrat de ville est « un outil par lequel l'État, les collectivités locales et leurs partenaires associés s'engagent à mettre en œuvre un projet de développement » sur des territoires en difficulté et classés comme prioritaires. À Chalette, c'est Vésines qui est éligible.

Ce contrat de ville se traduit par l'obtention de subventions pour des projets qui concernent des axes regroupés en 3 piliers : « la cohésion sociale », « le développement économique et l'emploi », et « le cadre de vie et le renouvellement urbain ».

Ces grandes thématiques rassemblent les besoins identifiés comme prioritaires dans les quartiers ; par exemple, les actions en lien avec la scolarité, le

soutien à la parentalité, le logement ou encore l'accès aux soins.

Les subventions obtenues viennent compléter d'autres financements par différentes institutions comme la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ou la CAF (Caisse d'allocations familiales) selon les domaines des actions menées.

Le montant total des subventions accordées permet en moyenne d'abaisser à 20 % le reste à charge pour la Ville.

### Le mot de l'élue aux contrats de ville

Francine Phésor, anciennement élue à la santé, est désormais élue au contrat de ville : « Il faut remettre l'humain dans toutes les dimensions, écouter, accompagner, former. Donner à tous des outils et des équipements pour que chacun soit



acteur de sa vie et se sente épanoui dans un cadre de vie agréable. Je souhaite qu'on revalorise et qu'on redynamise les quartiers qui sont de véritables viviers de richesses. Pour cela, il est important d'aller chercher des financements auprès de différentes institutions. Il y a des axes qui me tiennent à cœur, comme les personnes en situation d'isolement, la santé mentale ou encore la scolarité, mais je souhaite donner la possibilité à toutes les pistes d'actions ou tous les axes de travail, d'être menés à bien ! »

# LES COUPS DE CŒUR



## Docu adulte

*L'ex plus beau métier du monde...*

**William Lafleur**

À l'heure des démissions en cascade des enseignants, William Lafleur tente de comprendre comment on en est arrivé là. Il décrit un système sur le point de s'effondrer et qui ne tient plus que par la bonne volonté de professeurs sacrifiant trop souvent leur bien-être au profit d'une institution qui les maltraite. Loin de l'image du fonctionnaire capricieux présentée dans les médias, il passe en revue les réformes néfastes des ministres successifs, la formation hors-sol, Parcoursup, les conditions de travail déplorables et les salaires gelés. Suite à un appel à témoignages auquel ses collègues ont répondu massivement, il a sélectionné les récits les plus percutants pour enrichir sa propre expérience et montrer l'impact direct des dysfonctionnements de l'institution sur nos enseignants et, surtout, sur notre jeunesse. Il est temps de redresser la barre, avant que tout le monde ne quitte le navire...

## Roman adulte

*10, villa Gagliardini*

**Marie Sizun**

Marie Sizun nous emmène dans un voyage intérieur, celui de l'enfance, dans les années 40. Avec elle, nous poussons la porte du petit appartement du XX<sup>e</sup> arrondissement, un cocon où elle vit d'abord seule avec sa mère, pleine de fantaisie et de joie, jusqu'au retour de captivité du père. Quand elle devra se confronter au monde extérieur, l'appartement restera toujours un refuge, le lieu des moments de complicité et de tendresse avec sa mère. Un récit délicat, plein d'émotion et de nostalgie.

## Roman jeunesse

*Attention fragiles*

**Marie-Sabine Roger**

Laurence, jeune fille sans logis, vit avec son fils, le petit Nono, au bord d'une voie ferrée, dans un gros carton d'emballage transformé en « maison ». Elle tente de masquer le tragique de la situation à cet enfant qui, avec ses yeux d'enfant, attend chaque jour le retour de sa mère qu'il croit partie au travail. Laurence fait la manche, rapporte difficilement de quoi manger. Un jour, Nono croise Nel, un jeune aveugle, marginal lui aussi à sa manière, affichant parfois sa différence de manière provocatrice.

## Mangas jeunesse

*Arsène Lupin  
La mythologie grecque...*

(Re)Découvrons les classiques avec la collection « Les Classiques en Manga » aux éditions Nobi Nobi. Des biographies de personnages, leurs destins, leurs parcours... Une lecture ludique, des textes fidèles et courts qui devraient passionner les enfants.

## Roman adulte

*Les abeilles grises*

**Andrei Kourkov**

En 2014, la Russie annexait la Crimée et ouvrait un conflit armé séparatiste au Donbass. Dans un petit village abandonné de la « zone grise », coincé entre armée ukrainienne et séparatistes pro-russes, vivent deux laissés-pour-compte : Sergueitch et Pachka. L'auteur ukrainien Andreï Kourkov conte l'histoire d'un apiculteur qui va prendre la route avec ses abeilles. Un texte grave mais aussi plein d'humour et de poésie, d'autant plus poignant aujourd'hui compte tenu de la tragédie en cours.

## Roman adulte

*La vie heureuse*

**David Foenkinos**

À 40 ans, divorcé et père d'un adolescent qu'il voit peu, Éric est recontacté par Amélie, vieille camarade de lycée, pour rejoindre son cabinet au secrétariat d'État au commerce extérieur. Au hasard d'une rue, il tombe sur une boutique, Happy Life, qui propose de faire vivre à ses clients le temps de quelques heures un « faux » enterrement afin de leur redonner goût à la vie. Une expérience dont il va ressortir transformé... L'auteur de « La délicatesse » propose dans ce nouveau roman une réflexion tendre et loufoque sur les injonctions sociales et le sentiment de culpabilité. Une fable originale et optimiste pleine de rebondissements sur le thème de la seconde chance...

## Rendez-vous

### ANIMATIONS

- **Atelier créatif autour d'un album** avec le Service enfance famille. Mercredi 27 mars · 15h-17h. Gratuit · Sur inscription
- **Bébés lecteurs** Découverte du livre jusqu'à 3 ans Samedi 30 mars · 10h30.

### ATELIERS de l'EPN

- **Les différents types de fichiers** Tout public Samedi 9 mars · 9h45-11h30
- **La sécurité informatique** Tout public Samedi 16 mars · 9h45-11h30
- **Fonctionnement d'un ordinateur et critères d'achat** Tout public Samedi 30 mars · 9h45-11h30
- **Les réseaux sociaux** Tout public Samedi 6 avril · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits sur inscription au 02 38 07 24 92.

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

## Élu.e.s communistes, républicains et citoyens

*anne.pascaud@ville-chalette.fr*

Il aura fallu un mois, remaniement inclus, au 1er Ministre, pour composer son gouvernement. À croire qu'on ne se bouscule pas pour y entrer, que la tâche est trop lourde... ou que l'on ne sait trop sur quel pied y danser ! En effet, nos dirigeants disent tout et son contraire : croissance économique annoncée de 1,4 % mais revue à 1 % et 10 milliards d'économie à faire ; un enseignant devant chaque élève (peut-être fallait-il entendre « un nom d'enseignant ») en 2023-24, mais, rien qu'à Chalette, deux professeurs non remplacés depuis des mois ; pas de hausse d'impôt, mais augmentation du reste à charge des médicaments et des taxes sur l'électricité ; incitation à la rénovation énergétique, mais suppression de la prime aidant les petits propriétaires ; exhortation à l'achat de voitures électriques, mais suspension de l'aide à l'acquisition... Il est pourtant un point sur lequel les têtes pensantes de l'État ne dérogent pas : faire la sourde oreille aux revendications des enseignants, agriculteurs, cheminots, etc. qui crient leur colère face à des conditions de travail se dégradant, leur frustration devant le manque de moyens alloués, leur mal-être avec un niveau de vie en baisse, et leur inquiétude en présence de résurgences d'un autre temps faisant les choux gras de l'extrême droite. N'étant plus à une contradiction près, ces Messieurs-Dames au Pouvoir sauront peut-être réagir et écouter la voix des « vrais gens », ceux qui les font vivre, avant qu'il ne soit trop tard : qui sait ?

## Élu.e.s socialistes

*christophe.rambaud@ville-chalette.fr*

### Une politique culturelle municipale dynamique

La ville de Chalette dispose d'un tissu associatif remarquable et très dynamique. Ces associations contribuent à structurer nos actions culturelles tout au long de l'année avec, comme point d'orgue, la Fête de Chalette, grand moment populaire avec village associatif, feu d'artifice et concerts gratuits.

L'été s'accompagne des soirées musicales à la guinguette qui connaissent un grand succès depuis deux saisons ; elles sont le ciment des contacts entre les habitants de la ville, toutes les générations peuvent s'y croiser autour d'un verre.

La vie culturelle se déploie également à la médiathèque avec un lieu accueillant, doté d'espace de travail et de lecture, avec une belle offre de livres et magazines à emprunter tout en pouvant profiter de la ludothèque et des lectures estivales. Enfin, au Hangar vous pouvez profiter de spectacles de qualité tout au long de l'année avec, comme axes de programmation, la musique et l'humour.

Alors, ne vous privez pas, venez découvrir cette offre culturelle tout au long de l'année !

## Un nouvel élan pour Chalette

*cyril.faure@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

## Changement de cap pour Chalette

*farah.loiseau@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

## France insoumise

*alexis.christodoulou@ville-chalette.fr*

Y a-t-il un problème avec le CCAS de Chalette ? Nous apprenons que des agents ont été sanctionnés et d'autres ont quitté leur poste. Un mal-être généralisé semble s'être emparé du service. Est-ce le résultat d'une mauvaise gestion du personnel, d'un manque de considération des agents et de pratiques autoritaires ? Si cela est avéré, où sont passées les conclusions du diagnostic sur les risques psychosociaux de 2019 qui pointaient déjà le malaise des agents ? Le CCAS est un service public essentiel. La flambée des prix a encore fragilisé la population chalettoise. Les choix politiques de la majorité municipale sont en train de détricoter ce service de proximité. Nous ne l'acceptons pas et nous lutterons de toutes nos forces pour le défendre.

## Ensemble, écologistes et solidaires

*kasim.balaban@ville-chalette.fr*

Texte non parvenu

# GROUPE MANOUCHIAN LES RÉFUGIÉS DE LA RUE MARLIN



Franck Demaumont accompagné d'élus et des représentants du PCF montargois, devant le 12, rue Marlin, où des membres du groupe Manouchian ont trouvé refuge il y a 80 ans...

Missak Manouchian a été panthéonisé le mercredi 21 février, 80 ans jour pour jour après son assassinat, avec sa femme Mélinée, pour leurs actes de résistance durant la Seconde guerre mondiale.

Né en 1906 en Arménie, Missak fuit les massacres de l'empire Ottoman en trouvant refuge au Liban puis en France, où il devient ouvrier. Son engagement résistant connaît un tournant en 1942 lorsqu'il prend la tête des résistants arméniens de la MOI (Main d'œuvre immigrée), une organisation syndicale créée par le Parti communiste dans les années 1920.

Cette organisation est ensuite regroupée avec les FTP (Francs-tireurs et partisans), devenant les FTP-MOI. Durant quelques semaines, d'août à mi-novembre, le groupe Manouchian réalise de nombreuses actions comme des sabotages ou des assassinats de responsables allemands.

Le 16 novembre 1943, 68 résistants, dont Missak, sont arrêtés par les renseignements généraux français. Après ce coup de filet, 45 partent vers l'Allemagne et plus d'une vingtaine sont en-

voyés en procès. Le 21 février, ils sont condamnés à mort et exécutés le jour même au Mont-Valérien.

Plusieurs membres du groupe Manouchian, Arsène Tchakarian, Alexandre Konstantinian et Henri Karayan, s'enfuient dans le Loiret et parviennent à se réfugier dans la communauté arménienne chalettoise où ils sont cachés et soignés dans le quartier de Vésines, autrefois appelé « la petite Arménie ».

C'est au 12 rue Marlin qu'ils sont hébergés chez M. Der-Yeghiayan et Mme Seferian, avant d'intégrer le maquis de Lorris et ainsi participer, quelques mois plus tard, à la libération de Montargis et, par extension, de Chalette en août 1945.

Les élus chalettois, le PCF du Montargois, la CGT et bien d'autres personnes se sont réunis à cette adresse pour y déposer des gerbes de fleurs avant de se rendre devant l'usine Hutchinson afin de commémorer le courage de ces résistants étrangers qui se sont battus pour la France et, en particulier, de Missak Manouchian.



## État-civil



### Naissances

- Maeva DUPUIS
- Zeyd SAHIN



### Décès

- Florencia CANO REDONDO (SANCHEZ YUSTE)
- Monique BÉRILLÉ
- Serge BÉCASSE
- Patrick GILBERT
- Daniel MARTIN
- Robert DAIRE
- Jean HENRI
- Alfreda DECENDRE
- Luminita VOINEA (ROMANINE)

## À noter

### RENTRÉE 2024-2025 INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024 auront lieu **du 11 mars au 5 avril uniquement sur rendez-vous** au Service scolaire : 02 38 89 59 53/54/55

Pour une première inscription, pensez à fournir votre livret de famille, votre numéro d'allocataire CAF, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile ainsi qu'un certificat de radiation en cas de changement d'école.

Pour une réinscription vous pouvez prendre RDV directement avec le directeur ou la directrice de l'école.

**Attention :** pour les enfants chalettois entrant en CP, l'inscription est obligatoire et se fait uniquement à l'école élémentaire.

Pour les enfants hors commune, se renseigner auprès du service scolaire de la commune de résidence pour renouveler la demande de dérogation.

# F'ÂME(S)

Concerts expo atelier d'écriture  
performance poético-electro  
stands associatifs  
conférences café philo

## SAM 16 MARS

Toute la journée de 10h à minuit  
Entrée libre



5, rue de la Forêt - Chalette  
02 38 93 17 96

Buvette et restauration  
Parking gratuit

# F'ÂME(S)

## SAM 16 MARS

Toute la journée à partir de 10h :

### stands associatifs

Avec Femmes solidaires du Montargois, A.I.M.E. contre l'endométriose et Ibuka : présentation d'ouvrages, artisanat, goodies...

### Exposition

"Notre matriloinne" : une exposition pour découvrir les femmes pionnières à travers les âges proposée par Femmes solidaires du Montargois.

11h00

### Conférence

"Endométriose et nutrition" : conférence de Fabien Plasco, diététicien-nutritionniste et auteur invité par A.I.M.E. contre l'endométriose.



13h - 15h

### Atelier d'écriture

"Sorcières, figures de rebelles" : atelier d'écriture ouvert à toutes et tous (15 places) dont les textes produits seront portés sur scène à 21h dans le cadre de la performance poético-electronique "The witch project".

15h00

### Rencontre

Camille Van Belle, scientifique et journaliste : et si l'histoire n'était pas celle que vous croyez ? Partez à la rencontre de ces 48 hommes et femmes à l'origine de découvertes majeures qui façonnent notre quotidien. "Les oubliés de la science" est une BD au trait enlevé mêlant humour et érudition. Rencontre et dédicace.

15h45

### Concert

La chorale de Femmes solidaires propose un florilège de chants féministes revisités par des femmes engagées !

16h30

### Conférence

"Laïcité et droits des femmes" : Soad Baba Aïssa, journaliste et membre du collectif national Femmes solidaires, explique en quoi la laïcité permet l'amélioration des droits des femmes.

18h00

### Café philo

"Une cité sans hommes est-elle souhaitable ?" : c'est la question à laquelle le public sera invité à réfléchir lors du débat animé par l'équipe du Café philo de Montargis.

19h et 20h30

### Danse

Esperance Utamuriza nous fait découvrir les danses traditionnelles endiablées du Rwanda à l'invitation de l'association Ibuka.

19h30

### Concert

Les Jacquelines : une dizaine de choristes, des voix féminines modernes aux univers variés.

21h00

### Performance poético-electronique

The witch project : une performance de poésie électronique (voix, guitare, machines) qui met à l'honneur la figure de la sorcière. Concert mêlant compositions originales et restitution de textes produits en atelier d'écriture, proposé par la Cie Je est un autre (Aurélien Plaut, Eric Amroff, Nicolas Larmignat).

22h00

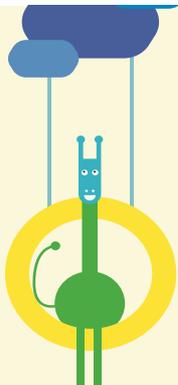
### Set electro

CILK : une artiste DJ de Soufful & Tech House invitée par le collectif Gárganis libre. Venez danser sur des sonorités joyeuses et groovy !



Buvette et restauration  
Entrée libre - Tout public

LE PROGRAMME



# SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

La petite enfance en grand

18-22 MARS

16-21 MARS  
DU LUNDI AU JEUDI

### ANIMATIONS

Animations pour les tout-petits (- 3 ans) avec le Relais petite enfance.

10h-11h30 - Espace Marlin

### PORTES OUVERTES

Découvrez le Relais petite enfance.

14h-17h - Espace Marlin

18 MARS  
LUNDI

### 1, 2, 3 PATTY

Belles histoires pour les tout-petits (- 3 ans) avec le Relais petite enfance.

10h - Espace Marlin

Réervations : 02 18 12 01 95

19 MARS  
MARDI

### ÉVEIL MUSICAL

Pour les tout-petits (- 3 ans) avec Nathalie.

10h - Espace Marlin

Réervations : 02 18 12 01 95

20 MARS  
MERCREDI

### ÉVEIL SENSORIEL

Atelier pour les tout-petits (- 3 ans) avec le Relais petite enfance.

10h - Espace Marlin

Réervations : 02 18 12 01 95

### CHOCOLAT XXL !

Atelier gourmand pour les parents et leurs enfants (2-5 ans) avec le Service enfance famille.

15h - Espace Marlin

Réervations : 02 38 89 59 99

### SPECTACLE

Petit papier deviendra grand : un spectacle de la Cie Les Chats Pitres tout en douceur et en musique pour les tout-petits qui s'émerveilleront devant la magie des transformations de papier.

Public familial à partir de 3 mois jusqu'à 3 ans. Durée : 20 minutes.

16h30 - Médiathèque

Réervations : 02 38 07 24 90

21 MARS  
JEUDI

### LECTURE EN MOUVEMENT

Un moment ludique avec vos petits de 0 à 3 ans. Entre le yoga des petits, les livres et le jeu, pour donner vie aux histoires. Des ateliers proposés par tous les services réunis !

9h-11h30 - Maison des arts

Réervations : 02 38 89 59 99

22 MARS  
VENDREDI

### SOPHROLOGIE

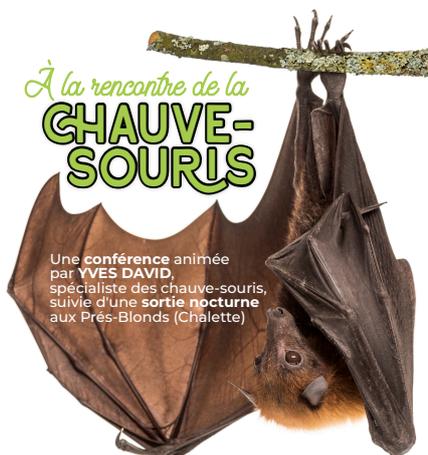
Un moment cocooning parent-enfant (0-3 ans) proposé par le Service enfance famille avec Céline LEGER.

9h30-10h30 - Espace Marlin

Réervations : 02 38 89 59 99

VEN 5 AVRIL • 20H

## À la rencontre de la CHAUVE-SOURIS



Une conférence animée par YVES DAVID, spécialiste des chauve-souris, suivie d'une sortie nocturne aux Prés-Blonds (Chalette)

Gratuit - Entrée libre



MER 20 MARS • 16H30

## Petit papier deviendra grand !



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Un spectacle de la Cie Les Chats Pitres tout en douceur et en musique pour les tout-petits qui s'émerveilleront devant la magie des transformations de papier. Public familial à partir de 3 mois jusqu'à 3 ans. Gratuit. Sur inscription. Durée : 20 minutes.

En partenariat avec La crèche Danielle-Casanova



## AGENDA

- Conseil municipal : débat d'orientation budgétaire mardi 12 mars 2024 à 18h à l'hôtel de ville.
- Musée d'école Fernand-Bouttet Atelier cartographie avec les AEC samedi 16 mars à 15h. Gratuit.
- Fête du court métrage projection proposée par la Médiathèque de Chalette le vendredi 22 mars à 19h au Hangar (5, rue de la Forêt). Gratuit. Apéritif offert.



- Marché du terroir Dimanche 7 avril de 8h30 à 12h30 place Jean-Jaurès.